

**CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO****PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE  
TENUE PAR **VIDÉOCONFÉRENCE******SALLE DU CONSEIL  
296, RUE VAN HORNE  
SUDBURY****LE MERCREDI 28 AOÛT 2013  
À 19 h 30**


---

<b>MEMBRES PRÉSENTS :</b>	Jean-Marc Aubin, président Robert Boileau Josée Bouchard (vidéo) Mélanie Courty (vidéo) Anne-Marie Gelineault (sur place) Claude Giroux, vice-président Raymond Labrecque Françoise Monette Suzanne Nolin (vidéo) Donald Pitre Louise Primeau (vidéo)  Charles Nellis, élève-conseiller Destiny Van Scoy, élève-conseillère
<b>MEMBRES DE L'ADMINISTRATION:</b>	Pierre Riopel, directeur de l'éducation Carole Audet, directrice des ressources humaines Lynn Fenton, secrétaire-archiviste Marc Gauthier, directeur de l'éducation associé Alain Gélinas, surintendant des affaires
<b>MEMBRES ABSENTS :</b>	Anik Charron Carole Dubé, directrice des communications et agente de liaison
<b>AUTRES :</b>	Linda Lacroix, directrice d'école – É. s. Hanmer Gabrielle Lemieux, AEFO

Les membres du Conseil ont observé un moment de silence en mémoire de M. Normand Noël, enseignant à l'É. s. Cité-Supérieure, qui est décédé au cours de l'été.

**A. DÉCLARATIONS : QUESTIONS PÉCUNIAIRES**

Néant

B. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

**Proposition 13-R080** – Françoise Monette et Louise Primeau

Que l'ordre du jour de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario tenue par *vidéoconférence le mercredi 28 août 2013* soit approuvé.

**ADOPTÉE**

C. QUESTIONS DISCUTÉES ANTÉRIEUREMENT

1. Approbation du procès-verbal des assemblées antérieures du Conseil

**Proposition 13-R081** – Claude Giroux et Raymond Labrecque

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu *par vidéoconférence le mercredi 19 juin 2103* soit approuvé.

**ADOPTÉE**

**Proposition 13-R082** – Donald Pitre et Mélanie Courty

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière « *extraordinaire* » du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario ayant eu lieu *par audioconférence le lundi 24 juin 2103* soit approuvé.

**ADOPTÉE**

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER

a) **Proposition 13-R083** – Claude Giroux et Josée Bouchard

Que le Conseil approuve l'achat de l'édifice Carl M. Beck Complex du Algoma DSB qui héberge l'É. p. l'Escalade.

**ADOPTÉE**

b) **Proposition 13-R084** – Claude Giroux et Anne-Marie Gélinault

Que M. Jean Bigras soit nommé au poste de directeur d'école à l'École secondaire Hanmer et qu'il entre en fonction à partir du 28 septembre 2013.

**ADOPTÉE**

c) **Proposition 13-R085** – Donald Pitre et Josée Bouchard

Que le Conseil approuve le tableau d'affectation révisé des directions et des directions adjointes d'école en date du 28 août 2013.

**ADOPTÉE**

d) **Proposition 13-R086** – Claude Giroux et Anne-Marie Gélinault

ATTENDU QUE le sous-ministre de l'Éducation, dans des notes de service adressées aux conseils scolaires en date du 8 et du 20 août 2013 (les "Notes") a avisé que, comme condition de recevoir certaines subventions, le Conseil est tenu de transmettre, par l'entremise de la direction de l'éducation, une déclaration d'attestation dûment signée (voir l'annexe B de la Note du 20 août 2013);

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER (suite)

- d) ATTENDU QUE ladite déclaration d'attestation doit être accompagnée de la ou les résolutions du Conseil concernant l'annexion de certains protocoles d'entente aux conventions collectives locales;

RÉSOLU ce qui suit:

1. En contrepartie de l'obtention de subventions du gouvernement qui sont conditionnelles à l'annexion de certains protocoles d'ententes aux conventions collectives locales :

(a) les changements suivants apportés au protocole d'entente daté le 9 août 2012, par un protocole d'entente daté le 12 juin 2013, entre le ministre de l'Éducation et l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (« AEFO ») sont annexées à la convention collective 2012-2014 entre l'AEFO et le Conseil :

- Prestations de maternité
- Programme de congé non payé volontaire pour toutes les unités de négociation d'enseignantes et d'enseignants
- Jours de congé non payé et mesures compensatrices pour les unités de négociation des enseignantes et enseignants
- Rapprochement pour les unités de négociation des enseignantes et enseignants
- Jours de congé de maladie / Régime de congé et d'invalidité de courte durée
- Gratifications de retraite non acquises pour les enseignantes et enseignants

(b) les dispositions suivantes du protocole d'entente daté le 8 avril 2013 entre le ministre de l'Éducation et la Fédération des enseignantes et des enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (« FÉESO ») sont annexées à la convention collective 2012-2014 entre la FÉESO et le Conseil :

- Sécurité d'emploi pour le personnel de soutien
- Prestations de maternité
- Programme de congé non payé volontaire pour toutes les unités de négociation
- Reconnaissance de l'assiduité
- Jours de congé de maladie et régime de congé de maladie et d'invalidité de courte durée
- Gratifications de retraite non acquises pour les employées et les employés
- Catégories d'emplois spécialisés

(c) les dispositions suivantes du protocole d'entente daté le 10 mai 2013 entre le ministre de l'Éducation et le Syndicat canadien de la fonction publique (« SCFP ») sont annexées à la convention collective 2012-2014 entre la SCFP et le Conseil :

D. RAPPORT DÉCOULANT DES ASSEMBLÉES DU COMITÉ PLÉNIER (suite)

- d) ● Gratifications de retraite non acquises pour les employées et les employés  
● Régime de congé de maladie / Congé et invalidité de courte durée  
● Mesures compensatoires  
● Catégories d'emplois spécialisés  
● Lettre d'entente – Sécurité d'emploi du personnel de soutien – addenda

2. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre une obligation du Conseil en vertu d'une convention collective, et l'une des dispositions d'un protocole d'entente qui y est annexé en vertu du précédent paragraphe, là où les dispositions du protocole d'entente prévaudront.

3. Le Conseil ne renonce pas et ne porte aucun préjudice aux droits constitutionnels de la minorité linguistique (« les droits linguistiques »). En cas de conflit ou d'incompatibilité entre une obligation du Conseil en vertu de la convention collective et un droit linguistique, le droit linguistique prévaudra.

**ADOPTÉE**

D. DÉLÉGATION

E. QUESTIONS NOUVELLES

1. AFFAIRES – Néant  
2. INSTALLATIONS

**Proposition 13-R087** – Françoise Monette et Robert Boileau

Que l'on accorde un permis d'utilisation des installations scolaires de l'É.s. Macdonald-Cartier au CSPGNO/Cinéfest en vue du Gala de Cinéfest ayant lieu le vendredi 20 septembre 2013.

**ADOPTÉE**

3. ÉDUCATION

- a) Reconnaissance des employés du Conseil  
b) Dossiers pédagogiques  
c) Sorties éducatives

**Proposition 13-R088** – Anne-Marie Gélinault et Louise Primeau

Que le rapport « Sorties éducatives » en date du 28 août 2013 soit reçu.

**ADOPTÉE**

E. QUESTIONS NOUVELLES (suite)

3. ÉDUCATION (suite)

d) Comités d'admission

**Proposition 13-R089** – Donald Pitre et Robert Boileau

Que le Conseil entérine la décision du Comité d'admission d'admettre les élèves identifiés lors de l'assemblée tenue à huis clos à ses écoles selon l'horaire prévu.

**ADOPTÉE**

e) Programmes d'été 2013

**Proposition 13-R090** – Raymond Labrecque et Claude Giroux

Que le rapport sur les Programmes d'été en date du 28 août 2013 soit reçu.

**ADOPTÉE**

4. RÉVISION DES LIGNES DE CONDUITE

➤ Prochaine rencontre : à préciser ultérieurement

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION

1. i) ACÉPO

ii) FNCSF

La question a été mise aux voix.

- Nomination de 2 (deux) délégués – 23<sup>e</sup> congrès annuel de la FNCSF  
➤ du 24 au 26 octobre 2013 – Victoria (CB)

**Proposition 13-R091** – Donald Pitre et Françoise Monette

Que M. Jean-Marc Aubin, président du Conseil, Mme Anne-Marie Gélinault et M. Raymond Labrecque soient les trois membres désignés du Conseil ayant droit de vote lors du Congrès annuel de la FNCSF ayant lieu du 24 au 26 octobre 2012 à Victoria (CB).

**ADOPTÉE**

iii) RAPPORT – ÉLÈVE-CONSEILLÈRE/ÉLÈVE-CONSEILLER

Le rapport sera présenté à la prochaine réunion du Conseil ayant lieu le 21 septembre 2013.

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

iv) RAPPORT DES COMITÉS

- a) Comité chargé de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCED)  
(*Annexe G.1.iv.a.* – Rapport de la réunion CCED du 17 juin 2013 présenté à la réunion du Conseil ayant eu lieu le 19 juin 2013)

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION

D'abord, M. Riopel a présenté un diaporama faisant état des progrès réalisés jusqu'à présent à l'É. p. de Sault-Ste-Marie. Il a signalé que tous les locaux que les élèves fréquentent de façon continue seraient prêts d'ici le vendredi 30 septembre et que l'école ouvrirait ses portes à la communauté scolaire le mercredi 4 septembre 2013.

M. Riopel a félicité M. Mikäel Lemieux, finissant à l'É. s. Château-Jeunesse, qui a parlé au nom de tous les élèves de Superior-Greenstone lors de la réunion du conseil municipal ayant eu lieu le 24 juin. Grâce aux efforts concertés de M. Lemieux et d'autres membres de la communauté, dont l'AFNOO, le drapeau franco-ontarien sera hissé le 25 septembre à l'hôtel de ville. De plus, les conseillers municipaux ont accepté de placer, à des endroits publics, les œuvres que les élèves produiront l'an prochain à l'occasion des fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de la présence francophone en Ontario.

M. Riopel a annoncé que l'É. s. Macdonald-Cartier a été reconnue comme « établissement scolaire candidat à l'autorisation de dispenser le programme de diplôme » du Baccalauréat Internationale à compter de septembre 2015. Elle devient la seconde école du CSPGNO à offrir ce programme. Aucune autre école de langue française n'offre actuellement le programme BI dans le Nord de l'Ontario.

Alors qu'il s'apprête à s'acquitter de ses nouvelles tâches comme président du Collège Boréal, M. Riopel a profité de l'occasion pour remercier la présidence du Conseil, tous les conseillers scolaires, tous les membres du personnel enseignant et non enseignant, les élèves et les membres des communautés scolaires du Conseil qui lui ont fait confiance au cours des trois dernières années. Grâce à cet appui, M. Riopel a réussi, en sa qualité de directeur de l'éducation, à mettre sur pied des initiatives fort valables : l'ouverture de l'É. p. de Sault-Ste-Marie, l'achat du Carl M. Beck Complex qui abrite l'É. p. l'Escalade (Wawa), le Plan stratégique du Conseil, le forum des élèves, entre autres.

Dans ses remarques finales, M. Riopel a signalé aux conseillers scolaires qu'il avait voulu établir une fondation pour accorder des bourses aux élèves du Conseil qui entament leurs études postsecondaires. À cette fin, M. Riopel a remis un don de 1 000 \$ au Conseil.

M. Aubin a, au nom du Conseil et au nom des futurs récipiendaires, remercié M. Riopel du don qui aidera les jeunes Francophones à poursuivre leurs études postsecondaires.

G. RAPPORT DE REPRÉSENTATION (suite)

v) REMARQUES DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA  
DIRECTION DE L'ÉDUCATION (suite)

M. Aubin a félicité M. Riopel de sa nomination au poste de président du Collège Boréal et lui a souhaité bon succès. Comme l'un des premiers membres du conseil exécutif du Collège Boréal, M. Aubin a signalé qu'il avait eu le privilège de vivre des moments historiques lors de l'établissement du Collège Boréal et il en a souhaité de même à M. Riopel.

Il a également profité de l'occasion pour le remercier de son apport au Conseil, d'avoir tenu les conseillers scolaires plus informés et d'avoir mis sur pied de belles initiatives telles que la valorisation des employés, le forum des élèves, le plan stratégique du Conseil et des projets de construction, entre autres.

vi) DEMANDE(S) SOUMISE(S) PAR LES MEMBRES DU CSPGNO POUR  
OBTENIR UN CONGÉ D'ABSENCE

**Proposition 13-R092** – Donald Pitre et Claude Giroux

Que l'on accorde un congé d'absence à Mme Anik Charron pour la réunion régulière ayant lieu par vidéoconférence le mercredi 28 août 2013.

G. RENSEIGNEMENTS

1. EFFECTIFS SCOLAIRES

2. CORRESPONDANCE

H. ASSEMBLÉES ULTÉRIEURES

Les 20 et 21 septembre 2013 : Sudbury

On a rappelé aux membres que dans le cadre des activités de Cinéfest, le Conseil commandite le film **Gabrielle** et organise un gala après la présentation du film à l'É. s. Macdonald-Cartier. On a demandé aux membres de confirmer leur présence auprès du bureau de Mme Carole Dubé, directrice des communications et agente de liaison.

I. LEVÉE DE LA SÉANCE

**Proposition 13-R093** – Louise Primeau et Josée Bouchard

Que nous levions la séance à 20 h 28.

**ADOPTÉE**

---

Jean-Marc Aubin, président

---

Pierre Riopel, directeur de l'éducation et secrétaire